



Dimanche 29 mars - n° 16 - 1^{re} année -

Des Preuves

A la vue des protestations catholiques qui s'élèvent de tous les coins de la France, M. Herriot et ses amis s'en vont répétant sur tous les tons qu'ils n'ont jamais persécuté ni voulu persécuter les catholiques - et que ceux qui le prétendent, trahissent le peuple.

Puisque ces Messieurs semblent ignorer ce qu'ils ont fait pour tracasser les catholiques, nous allons leur rafraîchir un peu la mémoire.

19 juillet 1924 - M. Dumesnil, ministre de la marine, remet en vigueur la circulaire de G. Millevoye interdisant aux ministres du culte l'accès des prisons et des salles d'hôpitaux.

2 août - M. P. Bénazet dans une interview publiée par le Petit Parisien annonce qu'il retirera l'agrément aux sociétés de gymnastique animées par des passions confessionnelles.

9 août - Circulaire de M. François Albert, regrettant que des fonctionnaires ne marquent pas pour l'enseignement de l'Etat la confiance qu'il mérite, et prescrivant de leur manifester ce regret. On sait ce que ça signifie.

25 août - Notification d'expulsion aux Clarisses d'Alençon.

4 septembre - Les Clarisses d'Évian reçoivent notification

D'avoir à se dissoudre.

23 octobre - Licencement des aumôniers de la Marine, moins trois.

8-10 nov. - M. Harriot réunit une Commission consultative pour étudier le problème alsacien, mais en exclut les parlementaires et catholiques.

70 nov. - La direction d'un collège de jeunes filles de Valence reçoit un avertissement parce que des répétitrices, sur la demande des familles, conduisent des jeunes filles à l'Eglise.

26 nov. - Deux religieux employés au lycée de Bouy-mac, sur la demande faite par le gouvernement français au lendemain de l'agression, sont brusquement remerciés sans motif.

8 déc. - Le tribunal de Laval condamne un vicaire de Erhoungé-les-Laval qui avait donné des répétitions de latin à deux enfants pour "ouverture d'école primaire sans autorisation".

A ces faits, il faut ajouter la suppression de l'ambassade au Vatican à la Chambre des députés, la longue série des enquêtes exécutées par ordre ministériel et signes avant-coureurs des persécutions projetées.

Si Messieurs du Cartel des Gauches prennent tout ça pour des amabilités faites aux catholiques... je tiens à les prévenir que les catholiques s'en dispenseront volontiers.

Pourquoi on ne se Confesse plus ?

Beaucoup disent "à quoi tout ça c'est de l'invention des prêtres". C'est vite dit. Est-ce là le vrai motif ? Non. il y en a d'autres, pour les connaître, il faut interroger la conscience intime de ces gens. Là, un grand nombre d'entre eux, dit le P. Monsabré, ont jadis obéi à la loi de Dieu. Aujourd'hui, ils en ont secoué le joug... Sont-ils devenus meilleurs ? Je les défie de dire : Oui. Ce n'est pas le sentiment de leur dignité qui les a fait s'écarter du confessionnal. Mais ils ont dit dans leur cœur : la nature est trop forte pour la contenir, donnons-lui les satisfactions et les jouissances qu'elle demande. Leurs passions ont soif des honneurs, des biens et des plaisirs de ce monde - ils se sont dit : Buons !! ... ils ont bu jusqu'à l'ivresse et ils ne se sont réveillés que pour blasphémer ce qu'ils avaient adoré... et contrister, par une incrédulité précocce, le cœur des mé-

res qui les avaient élevés dans le respect des saintes choses et la pratique de la vertu.

La loi de Dieu, ils la méprisent, pensez-vous qu'ils en soient affranchis. Non pas. Bon gré, mal gré, il faudra un jour s'y soumettre -- quand Dieu convoquera tout l'univers pour entendre le récit de leurs fautes (jugement général). Ce jour-là ils demanderont à se taire, mais il faudra parler (se confesser), -- Et quand ils se seront confessés avec larmes, avec honte, avec rage -- quand tous leurs aveux seront tombés de leurs lèvres lassées, quand leur hideuse vie sera clairement manifestée à tous les yeux humains, ils n'entendront qu'un mot qui les jettera dans un éternel désespoir : // Allez, maudits, au feu éternel // (N. 29 de Paris. Carême. 1889).

Nouvelles du Pays

Décès -- Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne :
24 mars. -- Armel Solo, veuf de Bathurine Druais (v. Cadix) âgé de 74 ans, muni des sacrements de l'Eglise - Chantre depuis de longues années à l'église paroissiale, il fut toujours un bon et fidèle serviteur de l'Eglise -- Avec lui disparaît le dernier tisserand de la famille Solo qui compta autrefois tant de tisserands renommés dans le pays. Et de ce fait il ne reste plus qu'un tisserand dans tout le pays d'Anjou, Julien Voisin du Bourgo.

24 mars. -- Eugène Joseph Marie Boudard (8 jours)

Mauvais temps. -- Il glace comme en plein hiver. La récolte semble bien compromise, à moins que les vieux proverbes ne disent vrai. // Il faut, disaient les anciens, que le blé aille chercher son pain en mer, pour qu'il soit bon // c'est-à-dire qu'il paraisse misérable. Nous souhaitons que le vieux proverbe ne se trompe pas. Nous avons tout besoin de bonne récolte par ce temps de pain cher.

Pèlerinage du diocèse de Vannes à Lourdes.
Le pèlerinage, qui avait ordinairement lieu au mois de septembre, aura lieu cette année du 20 au 29 avril prochain.

L'avis de se débarrasser.

23 octobre - Licenciement des aumôniers de la Marine, moins trois.

8-10 nov. - M. Herriot réunit une Commission consultative pour étudier le problème alsacien, mais en exclut les parlementaires catholiques.

70 nov. - La direction d'un collège de jeunes filles de Valence reçoit un avertissement parce que des répétitrices, sur la demande de des familles, conduisent des jeunes filles à l'Église.

26 nov. - Deux religieux employés au lycée de Bouyence, sur la demande faite par le gouvernement français au lendemain de la guerre, sont brusquement remerciés sans motif.

8 dec. - Le tribunal de Laval condamne un vicaire de Chongé-les-Laval qui avait donné des répétitions de latin à deux enfants pour "ouverture d'école primaire sans autorisation".

A ces faits, il faut ajouter la suppression de l'ambassade au Vatican à la Chambre des députés, la longue série des enquêtes exécutées par ordre ministériel et signées avant-coureurs des persécutions projetées.

Si Messieurs du Cartel des Gauches prennent tout ça pour des amabilités faites aux catholiques... je tiens à les prévenir que les catholiques s'en dispenseront volontiers.

Pourquoi on ne se Confesse plus ?

Beaucoup disent "à quoi tout ça c'est de l'invention des prêtres". C'est vite dit. Est-ce là le vrai motif ? Non. Il y en a d'autres, pour les connaître il faut interroger la conscience intime de ces gens. Là, il y a grand nombre d'entre eux, dit le P. Monsabré, ont fidèlement obéi à la loi de Dieu. Aujourd'hui, ils en ont secoué le joug... Sont-ils devenus meilleurs ? Je les défie de dire : Oui. Ce n'est pas le sentiment de leur dignité qui les a fait s'écarter du confessionnal. Mais ils ont dit dans leur cœur : la nature est trop forte pour la contenir, donnons-lui les satisfactions et les jouissances qu'elle demande. Leurs passions ont soif des honneurs, des biens et des plaisirs de ce monde - ils se sont dit : Buons !! ... ils ont bu jusqu'à l'ivresse et ils ne se sont réveillés que pour blasphémer ce qu'ils avaient adoré... et contrister, par une incrédule précoce, le cœur des mé-